

2. A combien se chiffre actuellement l'effectif ouvrier a) du Canada, b) des provinces de l'Atlantique?

3. Combien de personnes sont présentement au service de la Défense nationale ou employées dans les services et industries de soutien de la Défense nationale a) au Canada, b) dans les provinces de l'Atlantique?

4. Combien de membres des forces armées y a-t-il présentement a) au Canada, b) dans les provinces de l'Atlantique?

5. Combien d'employés civils sont présentement au service de la Défense nationale ou dans les services et industries de soutien de la défense a) au Canada, b) dans les provinces de l'Atlantique?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): Le ministère du Commerce et le ministère de la Défense nationale m'informent comme il suit:

1. Population évaluée, 1^{er} juin 1966: a) Canada, 19,919,000; b) Provinces de l'Atlantique, 2,001,000.

2. L'effectif ouvrier durant la semaine close le 17 septembre 1966, était: a) Canada, 7,516,000; b) Provinces de l'Atlantique, 642,000.

3.* a) 136,440; b) 32,056.

4.* a) 89,750; b) 21,888.

5.* a) 46,690; b) 10,168.

* Ces chiffres représentent le nombre des civils et des militaires au service du ministère de la Défense nationale a) au Canada et b) dans les provinces de l'Atlantique à la date du 30 septembre 1966. Il n'existe pas de moyen de déterminer le nombre de personnes qui sont employées dans les services et les industries de soutien.

L'INSCRIPTION SUR LE MONUMENT DE JAMES WOLFE

Question n° 2085—**M. Crouse:**

1. Quelle inscription le gouvernement a-t-il fait apposer sur le socle de la statue de James Wolfe lorsqu'elle a été élevée de nouveau sur les plaines d'Abraham?

2. En quoi diffère-t-elle de l'inscription que portait l'ancienne statue détruite il y a quelques années par des inconnus?

3. Qui a autorisé ce changement?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): La réponse aux trois parties de cette question a déjà été donnée en réponse à la question n° 1014 posée par l'honorable M. Dinsdale, comme en fait foi le hansard du 11 mai 1966.

SASKATOON—LA CESSION D'AÉRONEFS

Question n° 2102—**M. Brand:**

1. Quels sont les projets actuels du ministère de la Défense nationale au sujet des avions qui sont restés au sol à la base d'aviation qui est maintenant fermée à Saskatoon?

2. Seront-ils vendus par l'entremise de la Corporation de disposition des biens de la Couronne ou seront-ils dirigés vers une base d'aviation plus active?

L'hon. Léo Cadieux (ministre associé de la Défense nationale): 1 et 2. La plupart des avions qui se trouvent à la base aérienne de Saskatoon ont été déclarés en excédent à la Corporation de disposition des biens de la Couronne, et l'on attend maintenant qu'on vienne les chercher. Aucune décision n'a encore été prise sur la question de savoir si les avions qui restent demeureront entreposés à Saskatoon ou s'ils seront transportés à un autre lieu d'entreposage.

LA RÉCEPTION DES FRÉQUENCES ULTRA-HAUTES SUR LES APPAREILS DE TÉLÉVISION

Question n° 2112—**M. Prittie:**

1. Le gouvernement fédéral, le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion ou tout autre organisme fédéral ont-ils le pouvoir d'exiger que les fabricants de postes de télévision installent une bande d'ultra-hautes fréquences sur chaque appareil?

2. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on adopté un statut ou un règlement à ce sujet?

3. S'il y a carence de pouvoir fédéral à ce sujet, le gouvernement fédéral, le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion ou tout autre organisme fédéral a-t-il encouragé les fabricants à installer sur tous les postes de télévision fabriqués au Canada une bande d'ultra-hautes fréquences?

M. J. A. Byrne (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1. Non.

2. Ne s'applique pas.

3. Il y a à ce sujet des entretiens officiels auxquels ont participé des fonctionnaires du ministère des Transports et du ministère de l'Industrie et des représentants des fabricants.

L'INITIATIVE «STUDENT SAFARI TO EXPO '67»

Question n° 2133—**M. Smith:**

La Commission du centenaire se propose-t-elle de s'intéresser ou de faire de la publicité aux visites à l'Expo '67, désignées sous le nom de *Student Safari to Expo '67*, des visites sans but lucratif et non subventionnées qu'organise l'*Elmvale Expeditions Limited*, une association sans but lucratif?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): La Commission du centenaire m'informe comme il suit: Oui.

L'ÉDIFICE DES POSTES À INGONISH (N.-É.)

Question n° 2136—**M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):**

1. Quel progrès a-t-on réalisé dans le choix d'un emplacement où doit s'ériger un édifice des Postes à Ingonish, comté de Victoria (Nouvelle-Écosse)?

2. Dans combien de temps commencera la construction?

3. Quels emplacements sont considérés à cette fin, et pourquoi tarde-t-on à commencer la construction de cet édifice?

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics): 1. Nous sommes en train de déterminer si l'emplacement proposé est convenable.